

30.11.2004 - 17:05 Uhr

L'USP et Coop confirment leur stratégie commune basée sur la qualité

Brugg (ots) -

Lors de leurs entretiens semestriels, l'Union suisse des paysans (USP) et Coop ont essentiellement mis l'accent sur le critère de positionnement qualité. La délégation de l'USP était dirigée par son président Hansjörg Walter et celle de Coop par Hansueli Loosli, président de la Direction générale. La rencontre s'est déroulée le 25 novembre à Wangen près d'Olten.

L'USP a présenté la situation de l'agriculture et mis l'accent sur les propositions concernant la politique céréalière et les négociations de l'OMC. Actuellement, la plupart des marchés de matières agricoles sont équilibrés et les prix à la production sont donc satisfaisants.

Coop a pour sa part mis en exergue le partenariat avec l'agriculture suisse qui a été très productif durant l'année 2004: lancement de la marque de garantie SUISSE GARANTIE avec le soutien de Coop, développement des spécialités bio régionales visant à améliorer la valeur ajoutée au bénéfice des régions rurales et, tout dernièrement, signature du contrat de collaboration avec la communauté d'intérêt Coop Label Porc, récemment créée. A cela viennent s'ajouter les campagnes prévues d'allègement du marché pour les pommes de terre, les carottes et les oignons. Les bons prix de vente enregistrés par les producteurs, pour les vaches de boucherie notamment, constituent un défi important, car la vive concurrence des produits étrangers empêche la chaîne Coop de répercuter entièrement le prix d'achat sur les consommateurs.

«L'avarice, c'est pas suisse!»: en dépit d'une concurrence très vive sur le marché, Coop et l'USP maintiennent leur stratégie de positionnement basée sur la qualité, dont un des éléments majeurs sera l'extension de SUISSE GARANTIE aux produits laitiers et à la viande ainsi qu'aux conserves de légumes et de fruits. Les deux partenaires s'engagent en outre en faveur d'une renonciation aux produits transgéniques dans l'agriculture suisse, au niveau de l'affouragement aussi. S'agissant de la Politique agricole 2011, Coop et l'USP entendent maintenir les normes actuelles strictes en matière de protection des animaux, d'écologie et de sécurité alimentaire. Il convient par ailleurs de simplifier les contrôles et d'utiliser le potentiel de synergies.

Les deux partenaires sont toutefois préoccupés par l'augmentation de la RPLP d'environ 50 pour cent à partir de 2005. Bien que la redevance poids lourds soit en principe une imposition des consommateurs, l'augmentation des coûts qu'elle entraînera pourra difficilement être répercutée sur le prix de vente dans la situation actuelle en matière de concurrence.

Pour tous renseignements concernant l'USP, prendre contact avec:
Jacques Bourgeois, directeur, tél. 031 385 36 41, mobile 079 219 32 33

Urs Schneider, directeur adjoint et responsable Etat major / communication, tél. 056 462 51 11, mobile 079 438 97 17

Pour tous renseignements concernant Coop, prendre contact avec:
Sibyl Anwander Phan-huy, responsable Politique économique / durabilité, tél. 061 336 70 88

www.sbv-usp.ch
www.coop.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100483154> abgerufen werden.